

ASSEMBLÉE NATIONALE

11 juillet 2014

ADAPTATION DE LA SOCIÉTÉ AU VIEILLISSEMENT - (N° 1994)

Non soutenu

AMENDEMENT

N° AS95

présenté par
Mme Boyer

ARTICLE 40

À la seconde phrase de l'alinéa 8, après le mot :

« socle »

insérer les mots :

« de prestations ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.